Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France [FCSF]

FCSB Fédération Centres Sociaux & Socioculturels de Bretagne

Paris, le 10 novembre 2025

Objet : Projet de loi de finances 2026, des inquiétudes pour les centres sociaux et le monde associatif, des amendements pour un projet de loi de finances juste

Madame, Monsieur le.la Député.e, Sénateur.rice,

Depuis quelques jours, le projet de loi de finances 2026 est examiné au Parlement. Alors que le Premier ministre s'est engagé à ne pas utiliser le 49.3, le rôle des Parlementaires va être particulièrement central dans les débats, l'évolution et l'adoption du Projet en loi de finances. Dans ce cadre, la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (ou la Fédération locale) souhaite partager avec vous plusieurs points d'alerte quant à ce projet de loi et formuler plusieurs propositions d'amendements.

La Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF) est la tête de réseau nationale associative de plus de 1 600 centres sociaux et espaces de vie sociale, fédérant 58 unions et fédérations départementales ou régionales. Présents partout, les centres sociaux font vivre depuis plus d'un siècle la cohésion et le lien social. Ils agissent avec et pour les habitant·es afin de réduire les inégalités, renforcer la démocratie locale et construire une société plus juste et solidaire. Acteurs d'éducation populaire, acteurs des politiques publiques et garants d'un accueil inconditionnel, les centres sociaux sont des ferments de dynamisme local, de solidarité, d'attractivité des territoires et de cohésion. En majorité associatifs, les centres sociaux, ce sont, chaque année près de 7 millions d'habitant·es de tous âges accompagnés, et plus de 130 000 habitant·es engagé·es en tant que bénévoles dans les structures et 60 000 salarié·es.

Depuis deux ans, le réseau des centres sociaux et vous alerte sur la fragilisation de sa situation notamment au regard des effets des baisses drastiques de budgets. Récemment, le 11 octobre dernier, les centres sociaux se sont mobilisés dans le cadre de la mobilisation nationale « ça ne tient plus », qui a réuni le monde associatif, tous champs confondus.

Or, force est de constater que ce projet de loi de finances ne soutient pas le monde associatif, il le fragilise encore plus. A travers des baisses importantes de nombreuses lignes financières concernant des politiques publiques en lien avec les territoires, les populations (jeunesse notamment) ou les grands défis et transitions de notre société, les associations comme les centres sociaux voient leurs moyens d'action réduits. Et derrière cette action empêchée, ce sont des inégalités territoriales et sociales qui se creusent. C'est une solidarité qui s'affaiblit. C'est la cohésion sociale qui se fissure.

La note jointe à ce courrier vous présente nos principales sources d'inquiétudes, souvent partagées avec d'autres acteurs, mais aussi des amendements qu'il nous semble importants de défendre dans le cadre du débat parlementaire.

Nous restons Madame, Monsieur le.la Député.e, Sénateur.rice, à votre entière disposition pour échanger plus en avant sur ces sujets, mais aussi sur le rôle que vous seriez prêt à jouer.

Pour la FCSB,

La Présidente,

Michèle TRELLU

FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX
ET SOCIO-CULTURELS DE BRETAGNE
Ecole Volga
3 rue de la Volga - 35200 RENNES
Tél. 02 99 41 78 58